

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 25

Artikel: La neutralité suisse [Schluss]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

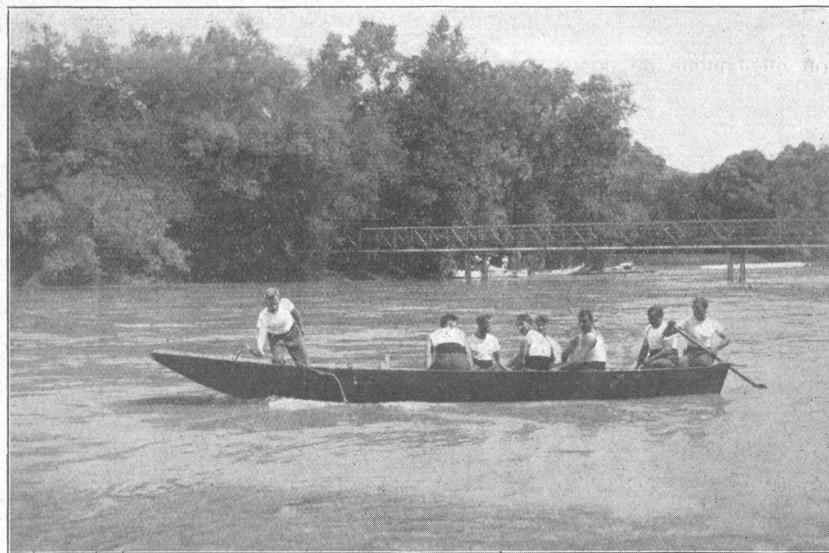
Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un peu à l'étroit derrière ses frontières; mais allez chez elles: vous roulerez souvent durant des kilomètres, en auto ou en train, à travers de vastes plaines désertes ou des montagnes sans trace d'habitation. Il y a encore de la place pour bâtir et pour vivre sur terre! Mais ce qui manque c'est la volonté au travail et le désir d'être indépendant! On préfère vivre esclave de la grande ville et de ses servitudes plutôt que de rester à la campagne pour travailler la terre; il n'y a donc pas surpeuplement, mais bien mauvaise répartition des habitants. Il ne faut par conséquent pas parler de guerre parce qu'il y a trop d'enfants. Bien plus, on peut affirmer carrément que l'armée est de plus en plus nécessaire au fur et à mesure qu'il y a concentration des peuples dans quelques grands centres; car ces cités monstrueuses que le poète a appelé «villes tentaculaires» deviennent rapidement des foyers d'internationalisme où les idées les plus subversives sur l'ordre et la morale politique ne tardent pas à éclore! Des troubles surgissent qui mettent en péril la vie de la nation tout entière et qu'il faut réprimer parfois par la force. Une fois de plus répétons que l'armée a sa mission intérieure encore plus qu'extérieure.

Mais les intéressés au désordre savent tout ce que nous disons ici; ils prêchent pour les naïfs! Mais nous, nous savons que la natalité est au contraire une force pour tous les hommes quand on sait l'employer utilement au développement normal des familles et des états.

Sans doute, chacun est libre de concevoir la vie selon son entendement, mais ne croyons pas en tout cas que de limiter les naissances empêchera la guerre, supprimera l'armée!



Eidgenössisches Pontonierwettfahren Aarau. Bootfährnbau.
Journées suisses de pontonniers à Aarau. Construction d'un bac.

Pour ma part je trouve qu'on aurait mieux fait de ne pas mettre au monde les malheureux gamins qui se nomment **Les Faucons rouges** de Thoune plutôt que de les éléver dans la haine de leur prochain! Ceux qui nous les ont envoyés de Berlin pour chanter l'Internationale dans les rues bernoises et pour huer nos soldats mériteraient tout ce qu'ils souhaitent aux autres; les enfants sont innocents mais leurs maîtres veulent la guerre. Et pour agir librement dans cette guerre ils veulent d'abord détruire l'armée... Ils se trompent en commençant par vouloir faire leurs expériences en Suisse. D.

Après les manœuvres

Adieux des Butterans à la cp. 111—107, mai 22 C. R. 1930.

Chers amis de la Landwehr,
Indulgents, écoutez mes vers
Que de tout mon cœur, ja vous adresse,
En ce jour plein d'allegresse.

Chers Landwehriens, armée en tout temps aguerrie,
Souriants, vous avez bravé le froid, la pluie,
C'était pour servir la patrie.

Vous allez nous quitter: notre modeste bourg,
Ne retentira plus du bruit de vos tambours,
Vous retournez à Fribourg.

Au moment où joyeux, chacun de vous regagne,
Le devoir fait, son cher foyer, ville ou campagne,
Nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Ecoutez notre voix: c'est le Val-de-Travers
Et tous les Butterans qui clament par mes vers,
Vive le 107 de Landwehr.

Pour vous, samedi, licenciement,
Le retour au foyer gaiement.
En retrouvant femme, enfants,
Pensez souvent aux Butterans.

Merci aux amis de Neuchâtel qui par ces vers ont voulu montrer aux Fribourgeois qu'ils ont su se faire aimer dans le Val-de-Travers.

La neutralité suisse

(Fin.)

En 1815, pour la quatrième fois au cours de ces vingt-trois années de guerre, la Suisse servit de champ clos à des entreprises guerrières. Puis, ce fut la paix. Les puissances se réunirent à Vienne pour fixer à nouveau les frontières de chaque pays. Le rôle trop effacé que la Suisse avait joué au cours des événements empêcha nos délégués d'exercer une grande influence sur le congrès. Il fallut nous contenter de ce qu'on voulut bien nous

offrir et, en réalité, nous devons l'agrandissement de notre territoire plus aux rivalités des puissances qu'à notre propre autorité. Nos frontières eussent été certainement fixées plus avantageusement et rendues plus faciles à défendre si, au cours de ces années mémorables, notre état militaire avait été à la hauteur de la situation, et nous pourrions relire avec plus de fierté ces pages d'histoire moderne. Les faits de bravoure et même d'héroïsme dont elles sont parsemées ne peuvent, hélas! modifier en rien cette triste constatation.

Pour n'avoir pas su faire respecter sa neutralité, interdire son territoire aux armées du Directoire, puis à celles de Napoléon, la Suisse dut subir les pires calamités. Et certes l'histoire se fût répétée au cours des années qui suivirent, si dans l'intervalle notre organisation politique et militaire ne s'était amélioré et affermis. Grâce aux progrès que la Suisse a réalisés dans ce domaine, des faits semblables ne se reproduisirent plus. Les événements de 1870-71 sont là pour le prouver.

La guerre franco-allemande se déroula tout près de notre frontière N.-O.; si elle nous a épargnés, c'est surtout à notre armée que nous le devons. Pleins de confiance dans sa valeur et son habileté, l'un des belligérants savaient qu'ils n'avaient pas à craindre qu'on s'emparât de notre territoire. Aucun projet semblable ne fut d'ailleurs élaboré. A cet égard l'armée suisse remplit donc sa mission. Mais au cours de «l'année terrible» elle eut encore à prouver à quel point elle était nécessaire:

Le 1er février 1871, l'armée de Bourbaki, forte d'environ 86,000 hommes, avec 400 bouches à feu et serrée de près par les Allemands, se présenta à notre frontière aux Verrières. Trois divisions suisses, placées sous le commandement du général Herzog, se tenaient prêtes à empêcher une violation quelconque de notre territoire. Après de brèves négociations, les troupes françaises furent désarmées et internées en Suisse. S'ils n'avaient pas eu affaire à une troupe sous une direction unique et inspirant le respect, les Français eussent cherché, sans aucun doute, le salut dans nos vallées et de nouveau la guerre se fût déchaînée sur notre sol. Du côté allemand, l'ordre venait d'être donné de poursuivre l'armée de l'Est dans le cas où elle n'eût pas été désarmée à notre frontière, et l'on ne fit halte qu'après s'être assuré de la chose.

Nous devons à la vérité d'ajouter que les circonstances furent éminemment propices à la Suisse. L'état dans lequel l'armée de Bourbaki parvint aux Verrières excluait tout idée de forcer le passage et même toute entreprise un peu énergique. Les hommes étaient affamés et transis de froid. Dans ces conditions, la protection de nos frontières n'offrait pas de grandes difficultés. Mais à supposer qu'en lieu et place de ce troupeau désesparé, une troupe fraîche se fût présentée à la frontière avec l'intention bien arrêtée de pénétrer en Suisse, les choses eussent pu tourner tout autrement.

A cette époque, en effet, notre armée laissait à désirer à bien des égards. Le général Herzog fut le premier à signaler ces lacunes et il devint ainsi le principal artisan de la nouvelle organisation militaire dont la Suisse fut doté trois ans plus tard.

De longues années de paix suivirent. Notre armée fit des progrès marqués, mais, malgré tout, nous dûmes bien vite nous persuader qu'avec l'organisation de 1874 il était impossible de préparer une armée répondant aux exigences modernes. Dans tout le pays des personnalités marquantes se dépensèrent, en un effort admirable, pour

convaincre les citoyens de la nécessité absolue d'une réorganisation de notre armée. En effet, le peuple suisse, dans un bel élan de patriotisme, accepta en 1907, notre organisation militaire actuelle. Cet effort, par lequel le peuple assumait de son propre chef des charges plus lourdes, fut beaucoup remarqué à l'étranger. La voie était ouverte à de sérieux progrès; avec une nouvelle ardeur on se mit à l'œuvre. Plusieurs de nos chefs déployèrent en cette occasion une activité remarquable, en particulier celui qui par la suite devait devenir le général Wille. Durant toute sa vie, consacrée en entier à notre armée, il travailla avec une énergie et une endurance inlassables à son développement constant, à sa réorganisation, luttant contre le laisser-aller et le dilettantisme. Si aujourd'hui notre armée est parvenue à un degré réjouissant de préparation, une grande part du mérite en revient au général Wille.

Plus vite qu'on ne le pensait, le temps vint où le peuple suisse put se rendre compte que les sacrifices faits pour son armée ne l'avaient pas été en vain. Lorsqu'en 1914, la guerre mondiale éclata, il regarda avec confiance vers son armée.

Pourquoi avons-nous été épargnés dans cette guerre? Comment notre petit pays a-t-il pu sortir indemne de la tourmente qui ravagea presque toute l'Europe? Comment put-il rester semblable à un flot de paix au milieu de cette tempête?

Certes notre pays jouissait de l'estime générale et était entouré de sympathies, mais ce facteur à lui seul ne nous aurait pas épargné la guerre. Si les grandes puissances nous laissaient en paix, c'est qu'elles savaient que d'une part elles pouvaient compter sur notre neutralité et que, d'autre part, il n'y avait pour elles aucun avantage à utiliser notre territoire pour leurs opérations car elles auraient ainsi ajouté notre armée au nombre de leurs ennemis. En outre, elles savaient leur flanc solidement appuyé à la Suisse.

Pourquoi l'armée allemande attaqua-t-elle à travers la Belgique?

Sachant que la frontière française était défendue par un cordon formidable de fortifications modernes et par cela même très difficile à forcer, elle chercha sa direction en dehors de cette frontière. Il est vrai que la route la plus directe sur Paris — centre vital de la France — passe par la Belgique, mais à supposer que la Suisse eût manqué d'une armée qui imposât le respect, l'armée allemande n'aurait pas hésité à faire un détour par notre pays pour atteindre son but. Or, l'Allemagne n'ignorait pas que la Belgique de disposait que d'une petite armée d'à peine 70,000 hommes, dont le développement avait été entravé par d'interminables querelles politiques. D'autre part, elle savait aussi que la Suisse possédait une armée de plus de 200,000 hommes bien organisés et résolus à défendre leur pays avec la dernière énergie. C'est ce qui amena l'Allemagne à passer à travers la Belgique.

Une fois de plus nous voyons que notre armée remplit sa mission sans entrer en guerre. Les efforts faits par notre peuple furent largement compensés.

En temps de paix déjà les états-majors de tous les pays étudient les armées étrangères et élaborent leurs plans d'opération en vue des différentes éventualités. Si, en établissant ces plans, les E. M. des armées voisines ont l'impression que leur flanc n'est pas suffisamment protégé par notre seul territoire (autrement dit par notre armée) ou s'ils sont convaincus que par une offensive brusquée ils pourront réussir à bousculer nos troupes et

à se frayer rapidement un chemin à travers notre pays pour tomber dans le flanc ou dans le dos de l'armée ennemie, ils envisageront cette attaque dans leur plan. En guerre, les intérêts en jeu sont trop énormes pour qu'on puisse compter sur de quelconques déclarations diplomatiques ou des promesses; les hommes qui, au moment tragique, prononcent le mot décisif ne sont pas les mêmes que ceux qui ont échangé les déclarations amicales en temps de paix.

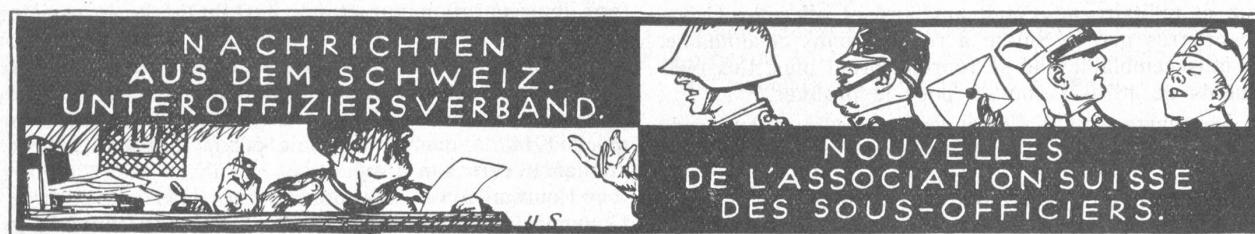
Si par contre une puissance étrangère n'est pas certaine d'un succès rapide, si elle craint qu'une grande partie de son armée soit neutralisée par nos forces, si d'autre part elle redoute que nous puissions nous allier avec son ennemi et le mettre au bénéfice des avantages

qu'elle recherche elle-même, elle réfléchira à deux fois avant de se lancer dans une aventure qui pourrait lui coûter cher. Rappelons que c'est l'armée, ses effectifs, ses qualités morales et militaires qui seuls comptent dans le calcul des chefs et nullement le territoire neutre considéré en lui-même.

Vouons donc tous nos soins à notre armée; faisons en sorte qu'en temps de guerre la tentation n'effleure aucun de nos puissants voisins de fouler aux pieds notre sol. Si nous sommes forts, il nous laissera en paix; s'il ne croit pas à la valeur de notre armée, il essayera de passer par dessus.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

Colonel Schibler.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich - Telephon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof

Paketadresse: Sihlstraße 43 Zürich 1

Remarques concernant l'exécution du concours d'exercice de marche

par M. le Capitaine Hans Eberhard, Soleure.

«Les concours d'exercices de marche sont la perle de l'activité hors service de l'Association Suisse de «Sous-officiers»» (Ainsi s'exprimait le Colonel Montandon dans ses propositions relatives au nouveau règlement de 1930.)

Le nouveau règlement établi, et approuvé par l'assemblée des délégués, tenue à Rorschach en mai dernier, tend à rendre possible l'activité hors service des sous-officiers de toutes armes, et cela dans une mesure encore plus large qui ne le permettait l'ancien règlement. Tout d'abord, il tient compte des désirerats exprimés lors des Journées de Sous-Officiers, par l'introduction d'une simplification d'un certain nombre d'exercices. Il s'agit en premier lieu, des champs d'activité, dans lesquels un grand nombre de sous-officiers pensent travailler en exercices de sections ou de groupes, laissant cependant une place aux exercices individuels et aux spécialistes.

(Si on suit le développement des prescriptions pour les concours d'exercices de marche au cours de ces vingt dernières années, on constate que les exercices de marche du début, avec un grand nombre de kilomètres, sont devenus peu à peu des activités, permettant dans une forte proportion, d'élargir le cadre des exercices en campagne. C'est dans ces exercices hors service que le sous-officier doit compléter son instruction et acquérir la pratique et l'habileté qui, auprès de la troupe, trouveront son meilleur champ d'application.

Pour le sous-officier plus âgé, ces exercices sont le plus sûr moyen de se rendre compte s'il est encore à la hauteur des exigences normales et spéciales du service en campagne. Précisément, la participation à de telles épreuves, exige de lui de ne jamais renoncer à avoir un certain entraînement physique, ainsi qu'un minimum de connaissances et capacités militaires. La participation de sous-officiers âgés de 50 ans et plus en souligne l'importance.

Toute section affiliée à l'Association suisse de sous-officiers doit considérer comme un impérieux devoir, de se consacrer à ce champ d'activité. C'est là précisément que réside la raison d'être de ces réunions de sous-officiers, où il s'agit, le front couvert de sueur, et mettant de côté quelques commodités, de montrer ce dont l'homme est encore capable en campagne. — Les concours d'exercices de marches ne conviennent pas par contre à ceux, qui, au lieu d'y participer, se contentent de discuter.

Il a été établi ces dernières années que plus d'une section devait lutter avec opiniâtreté, avant de pouvoir obtenir le nombre réglementaire de participants à ces exercices. Il n'était pas rare que de fortes sections se mettent en marche qu'avec deux ou trois groupes de huit hommes. Il va sans dire qu'avec une pareille participation aucun résultat pratique ne peut être obtenu. Pour améliorer cette situation, il faut tout d'abord former l'esprit et développer le plaisir que procure de tels exercices. Le façon dont on doit s'y prendre, n'est prescrite dans aucun mode d'emploi; c'est là l'affaire des Comités de sections, qui, sur la base des connaissances psychologiques de leurs membres, pensent remédier à cet état de choses.

Une cause primordiale de la réussite et du succès de la participation, est la nomination d'un chef d'exercice pour une certaine durée. Beaucoup d'exercices de marches ne donnent pas satisfaction, par suite précisément du chargement continual du chef d'exercice. Il est inadmissible, que ceux-ci soient dirigés tantôt par un jeune officier, qui a sa manière de diriger ses hommes et tantôt par un officier plus âgé (Landwehr ou même Landsturm) qui a forcément une façon tout autre de les conduire. — Une seule et même direction apporte avec le temps une certaine habitude dans la manière de traiter les hommes, et la stabilisation des efforts exigés. — Les participants savent de quelle façon ils seront conduits; celui qui ne peut pas s'y adapter, se retire et ne paralyse pas la bonne volonté des autres.

Quelques sections disposent de commissions pour concours de marches; celles-ci ont leur utilité si les mem-